

AMENAGEMENT DU TAE BRETENIERE

DIJON METROPLE

**Compte rendu annuel à la collectivité
au 30 juin 2019**

SOMMAIRE

- I. Présentation et programme physique de l'opération**
- II. Note de conjoncture**
- III. Bilan prévisionnel actualisé**
- IV. Annexes**

I. PRESENTATION ET PROGRAMME PHYSIQUE DE L'OPERATION

1.1 Présentation de l'opération :

Par délibération du 21 avril 2011, le Conseil Communautaire du Grand Dijon a confié à la Société Publique locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD), par voie de convention de prestations intégrées, l'aménagement du Technopôle Agro-Environnement (TAE) de Bretenière.

La communauté d'agglomération du Grand Dijon, en partenariat avec le Conseil Régional de Bourgogne – Franche-Comté et le Conseil Général de la Côte d'Or, porte l'ambition de développer un TAE centré sur une nouvelle forme d'agriculture associant respect de l'environnement (Agriculture à haute valeur environnementale) et performance économique, sur l'ancien site de recherche de l'INRA, à Bretenière, acquis par le Grand Dijon en mars 2008.

Ce TAE a pour vocation d'accompagner la promotion de projets économiques et scientifiques innovants, s'appuyant sur une démarche technopolitaine de rassemblement sur un même lieu des structures de recherche, de formation secondaire, professionnelle, supérieure et continue des entreprises.

Ce Technopôle, au cœur de la filiale d'excellence bourguignonne, a pour objectif le développement d'entreprises innovantes. Il s'appuie sur la recherche et la formation et a trois grandes missions :

- Accompagner la promotion de projets économiques et scientifiques innovants par l'accueil d'entreprises et d'institutions œuvrant dans le champ du Technopôle (recherche publique et privée, startups ou plus grandes structures, etc.)
- Faciliter la formation diplômante et continue liée à l'agroenvironnement, ainsi que les contacts et échanges entre la recherche et le monde agricole et industriel (développement de partenariats, études prospectives, etc.)
- Créer un lieu d'élaboration de références et d'expérimentation en s'appuyant sur les hectares du site, les serres d'expérimentation et en partie sur les terrains agricoles disponibles à proximité (en liaison avec le domaine expérimental de l'INRA).

Le TAE est situé à Bretenière, au Sud de Dijon. Il est desservi au Nord par la RD 968, à l'Est par la rue du Canal, à l'Ouest par la rue de la Distillerie et se situe en face de la zone d'activité de La Plucharde.

Le périmètre d'étude de l'opération s'inscrit sur environ 11,6 ha. Ce site comprend notamment des bâtiments de bureaux, des serres et des terrains identifiés comme pouvant accueillir des constructions neuves.

Par délibération du 16 février 2012, le Conseil Communautaire du Grand Dijon a approuvé l'avenant n°1 à la convention de prestations intégrées. Cet avenant confie à la SPLAAD le soin de mener les études et les travaux permettant de réaliser la réhabilitation des bâtiments A et B du site (environ 4 000 m² de SHON), en vue de leur utilisation locative dans le cadre de la mise en place d'une Pépinière-Hôtel d'Entreprises dédiée aux activités en lien direct avec le développement du Technopôle Agro Environnement. Cet avenant confie également à la SPLAAD la gestion administrative des bâtiments A et B et des serres avant leur réhabilitation.

Par délibération du 27 juin 2013, le Conseil Communautaire du Grand Dijon a approuvé l'avenant n°2 à la convention de prestations intégrées portant modification des modalités d'imputation des charges de l'aménageur, de la transformation de la SPLAAD en Société Publique Locale et intégrant les nouvelles dispositions relatives à la gouvernance de la société.

Par délibération du 12 février 2015, suite à l'approbation du compte-rendu financier annuel présenté par l'Aménageur à la Collectivité concédante dans le cadre de l'exercice comptable clos au 30 juin 2014, et en application des dispositions de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (S.R.U), un avenant n°3 a été notifié le 23 mars 2015 à la convention de prestation intégrée pour prendre en compte l'évolution de participation financière de la Collectivité à l'opération d'aménagement. Cet avenant a également intégré les modifications des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice comptable décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SPLAAD en séance du 19/12/12.

Par délibération du 30 juin 2016, la Communauté Urbaine du Grand Dijon a approuvé l'acquisition auprès de la SPLAAD du lot 1 comportant l'ensemble immobilier partiellement réhabilité par la SPLAAD pour la somme de 1 079 293,84 € TTC.
Cet ensemble immobilier comprend 2 bâtiments réhabilités, des serres d'expérimentation neuves, un bâtiment non réhabilité ainsi qu'une série de bâtiments hangars non réhabilités à usage de stockage.

Enfin, par délibération du 21 décembre 2017, le Conseil Métropolitain a approuvé un avenant n°4, ayant pour objet d'entériner la décision du Conseil d'Administration de la SPLAAD visant à simplifier l'organisation des instances de la Société pour la mise en œuvre du contrôle analogue exercé par les collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales actionnaires. Un « Comité de Contrôle et Stratégique » a ainsi été créé, fusionnant le Comité de contrôle et le Comité stratégique existants.

1.2 Programme :

Les objectifs définis par la collectivité pour ce projet projettent les intentions suivantes :

- Réaliser l'aménagement paysager du site,
- Permettre la mutualisation de certains équipements (parking, chaufferie),
- Accueillir les chambres d'agriculture sur le site, un bâtiment de services et d'autres implantations
- Assurer la réhabilitation des bâtiments A et B, et éventuellement le C,
- Assurer la gestion administrative des conventions d'occupation en cours avec les entreprises déjà présentes sur le site.
- Développer une offre de serres cohérentes avec les besoins du projet,
- Étudier un dispositif adapté permettant lors de l'achèvement des travaux de mettre en œuvre le portage immobilier des bâtiments et leur gestion patrimoniale.
- Assurer une viabilisation complète du site
- Améliorer l'accessibilité du site.

L'aménagement comprend l'ensemble des travaux de réhabilitation de bâtiments, de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs usagers du site, ou aux besoins des futures constructions neuves.

Programme physique de l'opération d'aménagement

SUPERFICIE CADASTRALE DU PERIMETRE	111 180 m²
---	------------------------------

* Aménagement au sein de la première phase du PA	69 544 m²
---	-----------------------------

▣ Emprises publiques créées	2 895 m ²
------------------------------------	----------------------

▣ Emprises publiques autres (à conserver)	
--	--

-Sans objet	0 m ²
-------------	------------------

▣ Emprises Privées	
---------------------------	--

- Parcelle B280	80 m ²
-----------------	-------------------

▣ Surface cédée à l'ASL	38 829 m ²
--------------------------------	-----------------------

▣ Surfaces cessibles	27 740 m ²
-----------------------------	-----------------------

69 544 m²

* Aménagement hors de la phase 1 du PA	41 556 m²
---	-----------------------------

1.3 Actes réglementaires

Le programme d'aménagement et de réhabilitation du site a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 22 mars 2012.

Le dossier de permis d'aménager a été délivré le 26 novembre 2012.

II. NOTE DE CONJONCTURE

2.1. Réalisation

- Foncier

Aucune acquisition réalisée au cours de l'exercice. Au 30/06/2019, la SPLAAD a la maîtrise foncière de l'ensemble de l'opération.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2019 s'élèvent à 851 661.34 € TTC.

- Aménagement des sols et travaux

A] Volet Aménagement

Au 30/06/2019, l'intégralité des travaux principaux a été réalisée.

Le marché de démolition a été notifié à l'entreprise Pennequin le 22 mars 2013. Ce dernier comportait une tranche ferme ainsi que deux tranches conditionnelles.

A ce jour le marché est soldé. La tranche ferme a été réalisée dans son intégralité, tandis que la tranche conditionnelle n°1 a été partiellement affermée. La tranche conditionnelle n°2 n'a pas été affermée.

Les travaux de viabilisation se sont décomposés en 4 lots notifiés le 22 mars 2013.

- Le lot 1 - Terrassement – Voiries a été attribué à l'entreprise Roger Martin
- Le lot 2 – Réseaux humides a été attribué à l'entreprise Roger Martin
- Le lot 3 – Réseaux secs a été attribué à l'entreprise Fauchet
- Le lot 4 – Espaces verts a été attribué à l'entreprise ID Verde

Les travaux restants sont : la démolition de l'ancienne chaufferie, les finitions des trottoirs bordant les lots 2 et 4. Ces travaux seront réalisés lorsque les lots 2 et 4 seront commercialisés.

Les dépenses constatées pour ces postes au 30/06/2019 s'élèvent à 1 936 084,35 € TTC.

Perspectives au 30/06/2020 :

Seuls de menus travaux d'entretien sont prévus à l'horizon du 30 juin 2020.

B] Volet Réhabilitation

Les travaux ayant lieu en site occupé, ils ont été réalisés en deux phases successives.

Au 30/06/2019, l'intégralité des travaux a été réalisée.

- **Réception de la 1^{ère} phase des travaux le 19 mars 2015, à savoir :**
 - o achèvement des travaux de réhabilitation du bâtiment B (clos/couvert, isolation thermique par l'extérieur, cloisonnement, aménagement intérieur), achèvement de l'extension neuve, achèvement de la chaufferie bois
 - o désamiantage/curage du bâtiment A

L'opération étant phasée en « tiroirs », l'achèvement de ces travaux a permis aux occupants du bâtiment A de déménager dans le bâtiment B et l'extension neuve, et de libérer ainsi le bâtiment A.

- **Réception de la 2^{ème} phase des travaux le 29 octobre 2015, à savoir :**
 - o réhabilitation du bâtiment A (hors aménagements intérieurs) et construction des nouvelles serres et locaux techniques associés.

Au 30/06/2019, le poste travaux enregistre une dépense de 5 539 234,10 € TTC.

Perspectives au 30/06/2020 :

Aucune dépense supplémentaire n'est prévue sur ce poste.

2.2 Commercialisation et gestion locative

Avancement de la commercialisation au 30/06/2019 :

- Vente du lot 3 à la SCCV Tertiaire Agronov
- Cession du lot 1 à la Métropole de Dijon. Ce lot comporte les bâtiments réhabilités, les nouvelles serres d'expérimentation ainsi qu'un ensemble de bâtiments non réhabilités.
- Recettes locatives et remboursement de charges issues de la gestion des bâtiments réhabilités

Perspectives au 30/06/2020

Pour l'instant, en l'état de la commercialisation, il n'y a aucune perspective de commercialisation des deux terrains restants.

Les recettes constatées pour ce poste au 30/06/2019 s'élèvent à 1 893 952,32 € TTC.

2.3 Subventions

Le projet bénéficie de subventions du FEDER, de la Région BFC et de l'ADEME pour un montant total de 5 531 544,30 €.

Les subventions perçues au 30/06/2019 s'élèvent à 5 531 544,30 €.

Perspectives au 30/06/2020 :

L'ensemble des subventions ont été perçues.

AMENAGEMENT DU TAE BRETENIERE – DIJON METROPOLE
Compte rendu annuel à la collectivité au 30 juin 2019

III. BILAN PREVISIONNEL ACTUALISE

3.1. Etat des dépenses et des recettes prévisionnelles

3.1.1. Compte de résultat prévisionnel (en HT)

A) Volet Aménagement

POSTES	BILAN au 30/06/2019
1. RECETTES D'AMENAGEMENT	
1.1 RECETTES DE CESSION	
SP Construction Neuve : 10 000 m ² à 90 € HT	900 000,00
	0,00
Total foncier cessions	900 000,00
1.2 SUBVENTIONS	
FEDER	785 046,57
CRB	466 531,30
ADEME	5650
Total subventions	1 257 227,87
CESSION EQUIPEMENTS GENERAUX	
GRAND DIJON	700 000,00
ASL	1,00
Total Cession Equipements Généraux	700 001,00
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	
Produits financiers	91,59
	91,59
TOTAL RECETTES AMENAGEMENT	2 857 320,46
1. DEPENSES D'AMENAGEMENT	
1.1 ETUDES GENERALES	
Etudes	84 900,00
Total études générales	84 900,00
1.2 FONCIER ACQUISITIONS	
Foncier Grand Dijon (hors TAE)	230 000,00
Total foncier acquisitions	230 000,00
1.3 TRAVAUX	
Travaux VRD	1 544 000,00
Démolitions	230 000,00
Total travaux	1 774 000,00
1.4 HONORAIRES	
Honoraires	190 000,00
Total honoraires	190 000,00
1.5 FRAIS FINANCIERS	
Frais financiers	100 000,00
Total frais financiers	100 000,00
1,6 FRAIS GENERAUX	
Honoraires acquisitions	1 155,84
Honoraires études	90 000,00
Honoraires réalisation	58 276,26
Honoraires commercialisation	32 205,00
Honoraires de liquidation	7 814,00
Honoraires de gestion	103 638,79
Total frais généraux	293 089,89
1.7 FRAIS ANNEXES	
Frais annexes	170 060,82
Total frais annexes	170 060,82
1.8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION	
Frais de commercialisation / animation	15 000,00
Frais de communication	15 000,00
Total frais de commercialisation et communication	30 000,00
Solde TVA	
TOTAL DEPENSES AMENAGEMENT	2 872 050,71
RÉSULTAT AMÉNAGEMENT	-14 730,25

AMENAGEMENT DU TAE BRETENIERE – DIJON METROPOLE
Compte rendu annuel à la collectivité au 30 juin 2019

B| Volet Réhabilitation

POSTES	BILAN au 30/06/2019
2. RECETTES CONSTRUCTION	
2.1 RECETTES DE CESSION	
Cession bâtiments réhabilités au GRAND DIJON	1 032 892,84
Total Bâti cessions	1 032 892,84
2.2 REMBOURSEMENT CHARGES	
Gestion provisoire des locataires durant travaux (remboursement charges)	250 000,00
Total Bâti cessions	250 000,00
2.3 SUBVENTIONS PROJET IMMOBILIER	
FEDER	1 629 316,43
Region Bourgogne	2 645 000,00
Total subventions	4 274 316,43
2.4 AUTOFINANCEMENT	
Grand Dijon	1 250 000,00
Total subventions	1 250 000,00
2.5 PRODUITS FINANCIERS	6 534,53
Total produits financiers	6 534,53
TOTAL RECETTES CONSTRUCTION	6 813 743,80
2. DEPENSES	
2.1 ETUDES GENERALES	
Etudes	86 481,91
Total etudes	86 481,91
2.2 FONCIER	
Foncier TAE	622 897,92
Total foncier	622 897,92
2.3 TRAVAUX REHABILITATION	
Gestion durant travaux	479 012,03
Réhabilitation bâtiment A et B	3 894 559,24
Offre Serres	735 440,76
Total travaux	5 109 012,03
2.4 HONORAIRES REHABILITATION	
Réhabilitation bâtiment A et B	246 000,00
Offre Serres et divers (OPC, SPS, ...)	113 793,00
Total honoraires	359 793,00
2.5 FRAIS FINANCIERS	
Frais financiers	198 900,00
Total frais financiers	198 900,00
2.6 FRAIS GENERAUX	
Honoraires maîtrise d'ouvrage	387 531,56
Total frais généraux	387 531,56
2.7 FRAIS ANNEXES	
Frais annexes et divers	34 397,13
Total frais annexes	34 397,13
Solde TVA	
TOTAL DEPENSES CONSTRUCTION	6 799 013,55
RÉSULTAT CONSTRUCTION	14 730,26

AMENAGEMENT DU TAE BRETENIERE – DIJON METROPOLE
Compte rendu annuel à la collectivité au 30 juin 2019

Bilan consolidé

POSTES	HT	TTC
1 ETUDES GENERALES	171 381,91	211 331,94
2 FONCIER ACQUISITIONS	852 897,92	854 673,67
3 TRAVAUX	6 883 012,03	8 225 759,47
4 HONORAIRES	549 793,00	658 642,06
5 FRAIS FINANCIERS	298 900,00	300 000,00
6 FRAIS GENERAUX	680 621,45	680 621,45
7 FRAIS ANNEXES	204 457,95	225 667,26
8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION	30 000,00	35 987,40
TOTAL DEPENSES	9 671 064,26	11 192 683,25
POSTES	HT	TTC
1 CESSION DE CHARGES FONCIERES	900 000,00	1 073 499,91
2 CESSION BÂTIMENTS A et B REHABILITES	1 032 892,84	1 239 471,41
3 REMBOURSEMENT CHARGES (Occupants actuels durant les travaux)	250 000,00	299 881,02
4 PRODUITS DIVERS ET FINANCIERS	6 626,12	6 534,53
TOTAL RECETTES PRIVES	2 189 518,96	2 619 386,87
5 SUBVENTION REGION	3 111 531,30	3 111 531,30
6 AUTOFINANCEMENT GRAND DIJON ET CESSION EQUIPEMENTS GENERAUX	1 950 001,00	2 090 000,00
7 SUBVENTION ADEME	5 650,00	5 650,00
TOTAL RECETTES PUBLIQUES	5 067 182,30	5 207 181,30
8 FINANCEMENT FEDER	2 414 363,00	2 414 363,00
TOTAL RECETTES FEDER	2 414 363,00	2 414 363,00
TOTAL RECETTES	9 671 064,26	10 240 931,17
RESULTAT CUMULE	0,00	
Total recettes	9 671 064,26	
Total dépenses	9 671 064,26	

AMENAGEMENT DU TAE BRETENIERE – DIJON METROPOLE
Compte rendu annuel à la collectivité au 30 juin 2019

3.2. Etat prévisionnel de trésorerie

AI Volet Aménagement

POSTES	BILAN au 30/06/2019	Réglé HT au30/06/2019	Réglé TTC au30/06/2019	Au 30-06-20 HT	Au 30-06-21 HT	Au 30-06-22 HT	Au 30-06-23 HT	Années ulterieures
1. RECETTES D'AMENAGEMENT								
1.1 RECETTES DE CESSION								
SP Construction Neuve : 10 000 m ² à 90 € HT	900 000,00	440 000,00	521 499,91	0,00	460 000,00	0,00	0,00	0,00
Total foncier cessions	900 000,00	440 000,00	521 499,91	0,00	460 000,00	0,00	0,00	0,00
1.2 SUBVENTIONS								
FEDER	785 046,57	785 046,57	785 046,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CRB	466 531,30	466 531,30	466 531,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADEME	5 650,00	5 650,00	5 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total subventions	1 257 227,87	1 257 227,87	1 257 227,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1,3 CESSION EQUIPEMENTS GENERAUX								
GRAND DIJON	700 000,00	700 000,00	840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASL	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Cession Equipements Généraux	700 001,00	700 001,00	840 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1,4 PRODUITS FINANCIERS DIVERS								
Produits financiers	91,59	91,59	91,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Produits financiers	91,59	91,59	91,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES AMENAGEMENT	2 857 320,46	2 397 320,46	2 618 820,37	0,00	460 000,00	0,00	0,00	0,00
1. DEPENSES D'AMENAGEMENT								
1.1 ETUDES GENERALES								
Etudes	84 900,00	78 145,67	99 784,39	2 000,00	4 754,33	0,00	0,00	0,00
Total études générales	84 900,00	78 145,67	99 784,39	2 000,00	4 754,33	0,00	0,00	0,00
1.2 FONCIER ACQUISITIONS								
Foncier Grand Dijon (hors TAE)	230 000,00	226 987,67	227 552,48	3 000,00	12,33	0,00	0,00	0,00
Total foncier acquisitions	230 000,00	226 987,67	227 552,48	3 000,00	12,33	0,00	0,00	0,00
1.3 TRAVAUX								
Travaux VRD	1 544 000,00	1 419 310,34	1 678 735,03	60 000,00	64 689,66	0,00	0,00	0,00
Démolitions	230 000,00	215 065,79	257 349,32	14 934,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Total travaux	1 774 000,00	1 634 376,13	1 936 084,35	74 934,21	64 689,66	0,00	0,00	0,00
1.4 HONORAIRES								
Honoraires	190 000,00	189 348,69	226 635,87	651,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Total honoraires	190 000,00	189 348,69	226 635,87	651,31	0,00	0,00	0,00	0,00
1.5 FRAIS FINANCIERS								
Frais financiers	100 000,00	2 029,67		15 000,00	82 970,33	0,00	0,00	0,00
Total frais financiers	100 000,00	2 029,67	2 029,67	15 000,00	82 970,33	0,00	0,00	0,00
1,6 FRAIS GENERAUX								
Honoraires acquisitions	1 155,84	1 137,76		18,00	0,07	0,00	0,00	0,00
Honoraires études	90 000,00	90 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires réalisation	58 276,26	54 068,01		2 267,57	1 940,69	0,00	0,00	0,00
Honoraires commercialisation	32 205,00	15 645,00		0,00	16 560,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires de liquidation	7 814,00			0,00	7 814,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires de gestion 10363,88	103 638,79	82 911,03		10 363,88	10 363,88	0,00	0,00	0,00
Total frais généraux	293 089,89	243 761,80	243 761,80	12 649,45	36 678,65	0,00	0,00	0,00
1.7 FRAIS ANNEXES								
Frais annexes	170 060,82	123 987,08	134 055,74	23 000,00	23 073,74	0,00	0,00	0,00
Total frais annexes	170 060,82	123 987,08	134 055,74	23 000,00	23 073,74	0,00	0,00	0,00
1.8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION								
Frais de commercialisation / animation	15 000,00	0,00	0,00	4 000,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00
Frais de communication	15 000,00	6 909,88	8 279,26	2 090,12	6 000,00	0,00	0,00	0,00
Total frais de commercialisation et communication	30 000,00	6 909,88	8 279,26	6 090,12	17 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES AMENAGEMENT	2 872 050,71	2 505 546,59	2 878 183,55	137 325,09	229 179,04	0,00	0,00	0,00
RESULTAT AMENAGEMENT	-14 730,25	-108 226,13	-259 363,19	-137 325,09	230 820,96	0,00	0,00	0,00
SOLDE TVA AMENAGEMENT		291 137,06	291 137,06	21 935,13	-70 093,99	0,00	0,00	0,00

AMENAGEMENT DU TAE BRETENIERE – DIJON METROPOLE
Compte rendu annuel à la collectivité au 30 juin 2019

B] Volet Réhabilitation

POSTES	BILAN au 30/06/2019	Réglé HT au30/06/2019	Réglé TTC au30/06/2019	Au 30-06-20 HT	Au 30-06-21 HT	Au 30-06-22 HT	Au 30-06-23 HT	Années ulterieures
2. RECETTES CONSTRUCTION								
2,1 RECETTES DE CESSION								
Cession bâtiments réhabilités au GRAND DIJON	1 032 892,84	1 032 892,84	1 079 293,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Bâti cessions	1 032 892,84	1 032 892,84	1 079 293,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2,2 REMBOURSEMENT CHARGES								
Gestion des locataires durant travaux (remboursement charges)	250 000,00	244 397,96	293 158,57	500,00	5 102,04	0,00	0,00	0,00
Total Bati cessions	250 000,00	244 397,96	293 158,57	500,00	5 102,04	0,00	0,00	0,00
2.3 SUBVENTIONS PROJET IMMOBILIER								
FEDER	1 629 316,43	1 629 316,43	1 629 316,43	0,00	0,00			0,00
Région Bourgogne	2 645 000,00	2 645 000,00	2 645 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total subventions	4 274 316,43	4 274 316,43	4 274 316,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.4 AUTOFINANCEMENT								
Grand Dijon	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total subventions	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2,5 PRODUITS FINANCIERS DIVERS								
Produits financiers	6 534,53	6 534,53	6 534,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Produits financiers	6 534,53	6 534,53	6 534,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES CONSTRUCTION	6 813 743,80	6 808 141,76	6 903 303,38	500,00	5 102,04	0,00	0,00	0,00
2. DEPENSES								
2.1 ETUDES GENERALES								
Etudes	86 481,91	86 481,91	103 442,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total études générales	86 481,91	86 481,91	103 442,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.2 FONCIER								
Foncier TAE	622 897,92	622 897,92	624 108,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total foncier	622 897,92	622 897,92	624 108,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.3 TRAVAUX REHABILITATION								
Réhabilitation bâtiment A et B	3 527 965,55	3 527 965,55	4 233 277,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement intérieur bât B	366 593,69	352 856,81	423 428,17	13 736,88	0,00	0,00	0,00	0,00
Offres serres	735 440,76	735 440,76	882 528,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total travaux	4 630 000,00	4 616 263,12	5 539 234,10	13 736,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2.4 HONORAIRES REHABILITATION								
Réhabilitation bâtiment A et B	246 000,00	246 000,00	294 772,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Offre Serres	39 000,00	39 000,00	46 720,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SPS	10 858,00	10 858,00	13 021,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bureau de contrôle	13 760,00	13 760,00	16 499,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	43 000,00	43 000,00	51 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dépenses (DPE, Tests d'étanchéité à l'air)	7 175,00	7 175,00	8 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total honoraires	359 793,00	359 793,00	431 224,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.5 FRAIS FINANCIERS								
Frais financiers	198 900,00	37 411,87	37 411,87	67 316,85	94 171,28	0,00	0,00	0,00
Total frais financiers	198 900,00	37 411,87	37 411,87	67 316,85	94 171,28	0,00	0,00	0,00
2,6 FRAIS GENERAUX								
Honoraires acquisitions	3 120,54	3 120,54	3 120,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires réalisation	149 673,57	149 261,47	149 261,47	412,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires commercialisation	42 874,50	42 639,22	42 639,22	21,00	214,29	0,00	0,00	0,00
Honoraires de liquidation	19 709,13	0,00	0,00	0,00	19 709,13	0,00	0,00	0,00
Forfaits de gestion	17 215,38 €	172 153,80	137 723,04	17 215,38	17 215,38	0,00	0,00	0,00
Total frais généraux	387 531,56	332 744,27	332 744,27	17 648,49	37 138,80	0,00	0,00	0,00
2.7 FRAIS ANNEXES								
Frais annexes et divers	34 397,13	34 027,77	35 879,80	369,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Gestion durant travaux	479 012,03	479 012,03	566 408,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total frais annexes	513 409,16	513 039,80	602 287,92	369,36	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES CONSTRUCTION	6 799 013,55	6 568 631,89	7 670 453,99	99 071,58	131 310,08	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CONSTRUCTION	14 730,26	239 509,87	-767 150,62	-98 571,58	-126 208,04	0,00	0,00	0,00
SOLDE TVA CONSTRUCTION		1 006 660,49	1 006 660,49	2 721,25	-1 020,41	0,00	0,00	0,00

Trésorerie Cumulée

	BILAN au 30/06/2019	Réglé HT au30/06/2019	Réglé TTC au30/06/2019	Au 30-06-20 HT	Au 30-06-21 HT	Au 30-06-22 HT	Au 30-06-23 HT	Années ulterieures
SOLDE TRESORERIE ANNUEL avant financement		-1 166 513,80	-1 166 513,80	-260 553,04	175 727,32	0,00	0,00	0,00
FINANCEMENT : AVANCE DE TRESORERIE DU GRAND DIJON	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00					
FINANCEMENT : REMBOURSEMENT AVANCE TRESORERIE	3 000 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	500 000,00	0,00			
FINANCEMENT : AVANCE OU EMPRUNT BANCAIRE	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00					
FINANCEMENT : REMBOURSEMENT AVANCE OU EMPRUNT BANCAIRE	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00		0,00	0,00	
MOYEN DE FINANCEMENT	0,00	500 000,00	500 000,00	-500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE TVA		1 297 797,55	1 297 797,55	24 656,38	-71 114,40	0,00	0,00	0,00
SOLDE TRESORERIE ANNUEL		631 283,74	631 283,74	-735 896,66	104 612,92	0,00	0,00	0,00
SOLDE TRESORERIE CUMULE		631 283,74	631 283,74	-104 612,92	0,00	0,00	0,00	0,00

La trésorerie de l'opération est assurée par :

- Une avance de trésorerie de Dijon Métropole d'un montant de 3 M€ avec des versements ayant eu lieu au 1^{er} semestre 2014 (1 million d'euros) et au cours du 1er semestre 2015 (2 millions d'euros).
- Une ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 1 M€

1M€ a été remboursé à Dijon Métropole au cours de l'exercice 2016-2017.
1,5M€ a été remboursé à Dijon Métropole au cours de l'exercice 2018-2019

Perspective au 30/06/2020

Les 500 K€ restants seront remboursés au cours de l'exercice 2019/2020

IV. ANNEXES

Annexe 1 : Etat des ventes au 30/06/2019

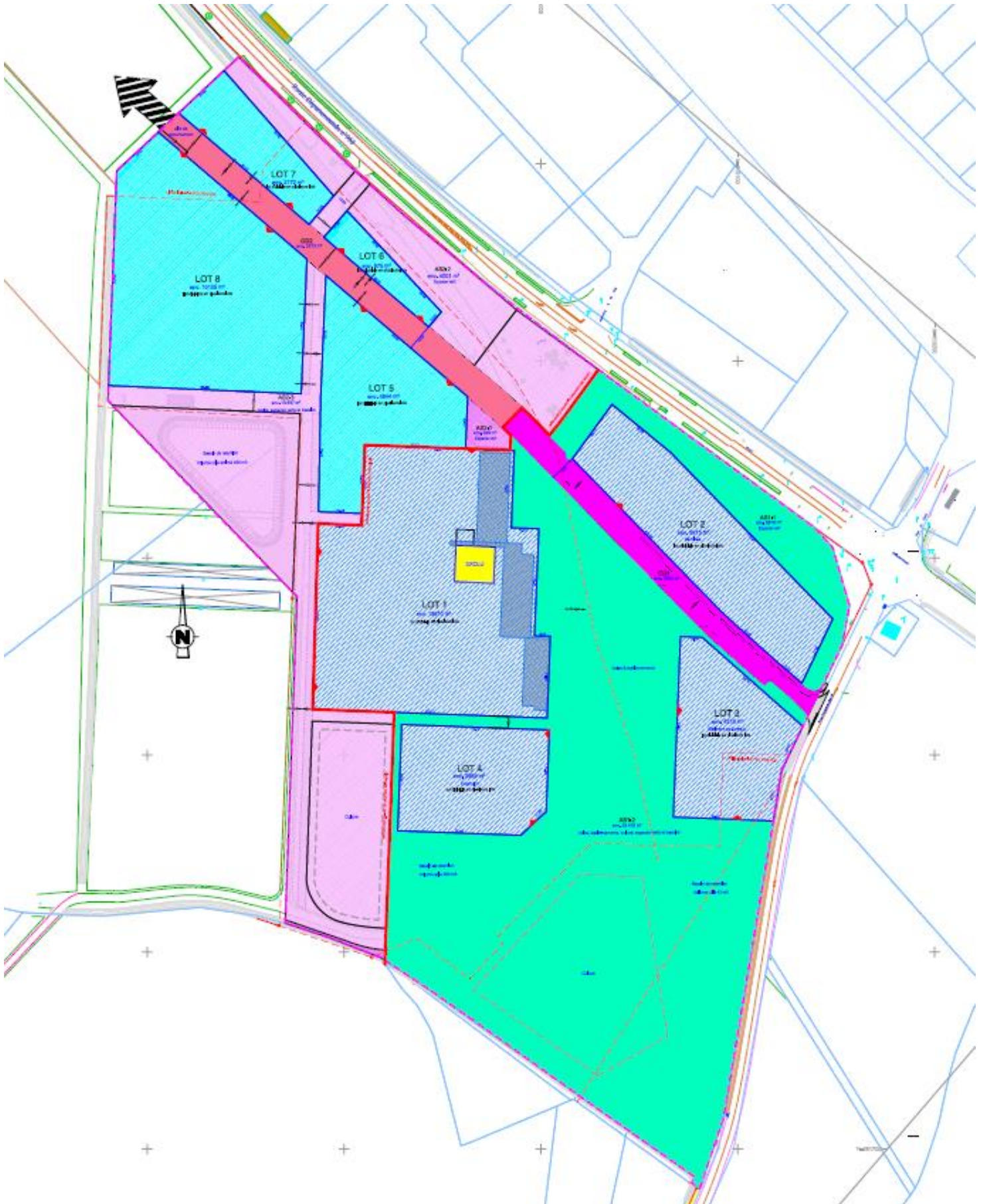
Annexe 2 : Plan de commercialisation

ANNEXE 1 : ETAT DES VENTES AU 30/06/2019

TABLEAU DES VENTES AU 30/06/2019

ACQUEREURS	SURFACE M2	ACQUEREUR	PRIX H.T. en Euros	PRIX T.T.C.	ACTE	Prévision vente
Phase 1						
Lot 1	13 531	DIJON METROPOLE	1 032 892,84	1 079 293,84	13/06/2016	
Lot 2	5 920					2021
Lot 3	4 314	SCCV TERTIAIRE AGRONOV	440 000	521 499,91	26/06/2014	
Lot 4	3 975					2019
TOTAL PHASE 1	27 740					

ANNEXE 2 : PLAN DE COMMERCIALISATION



AMENAGEMENT DU TAE BRETENIERE – DIJON METROPOLE
Compte rendu annuel à la collectivité au 30 juin 2019

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
« AMÉNAGEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE »
40 avenue du Drapeau
CS 77 418
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 45 83 90 13
Fax 03 45 83 90 21
www.splaad.com

SPLAAD
L' a m é n a g e u r p u b l i c